

58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme ALAIN ET THERESE HUSSON
12 RUE BERGSON
22000 ST BRIEUC
02 56 44 65 40 07 81 76 94 82

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : UTTE
B-H-S.

Le client déclare que :

Equipe : Michael

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 30/10/24
☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à St Brieuc le 30/10/24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :



Signature du client :



Reçu chèque(s) N°

D'un montant de 14000

ἡμεῖς οὐκ ἐπὶ

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin